

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 649-6030  
[Judy.dore@ec.gc.ca](mailto:Judy.dore@ec.gc.ca)

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la  
MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup

6211-09-011

Québec, le 12 juin 2006

Madame Judy Doré  
Division des évaluations environnementales  
Environnement Canada  
1141, Route de l'Église, 8<sup>e</sup> étage, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5I

**Objet :** *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*  
**Question complémentaire n<sup>o</sup> 7**

---

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité vous soumet la question suivante.

**Question 7**

Environnement Canada – Service canadien de la faune

À la suite de la présentation du Service canadien de la faune (DT2, p. 52-67), un participant s'interrogeait à savoir comment les projets pilotes en cours de réalisation par le Service canadien de la faune pourront être pris en compte dans le cadre de l'évaluation des projets de parcs éoliens (DT4, p. 109). À cet égard, il aimerait connaître l'avis d'Environnement Canada quant à un éventuel moratoire sur le développement éolien, afin de permettre l'acquisition de connaissances complémentaires sur les habitudes de la faune aviaire (corridors migratoires, les aires de repos, de nidification et d'alimentation).

Selon vous, est-ce qu'une telle mesure serait souhaitable? Pourquoi?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission